

Explosion d'une bouteille de plongée : un accident extrêmement rare

Publié le 04 décembre 2001



Soumises à de très fortes pressions en laboratoire, les bouteilles d'air compriméxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. (Photo Claude Prigent)

Le diagnostic des médecins concernant la jeune femme blessée dimanche matin par l'éclatement d'une bouteille de plongée au large de Bénodet, était, hier, bien plus optimiste que la veille. Ses jours ne seraient plus en danger.

Dimanche matin, au large de Bénodet une bouteille d'air comprimé a explosé sur un canot pneumatique à bord duquel se trouvaient trois plongeurs. Pour une raison qui demeure encore inexpliquée l'une des bouteilles qui se trouvait dans un rack de rangement a soudainement explosé. Elle est venue percuter avec une extrême violence une plongeuse de l'ASEB, un club de plongée quimpérois. La jeune femme, Nathalie Kéribin de Clohars-Fouesnant (29), a été propulsée à l'eau et grièvement blessée au bassin. Hospitalisée dès dimanche après-midi à Quimper, elle a ensuite été transférée au centre hospitalier de Brest.

«Comme un obus»

Hier c'était la stupéfaction au club de plongée. *«J'ai consulté la fédération nationale, soulignait Bruno Jonin président de l'ASEB. Aucun accident de ce type n'a eu lieu ces dernières années. Pour nous, la bouteille aurait cédé au niveau du culot. Sous la pression elle serait partie droit devant, comme un obus.»* Pour en avoir le coeur net, les membres du club de plongée ont demandé que les fonds soient inspectés pour retrouver la bouteille. *«Nous sommes disposés à participer à ces recherches pour tirer cette affaire au clair, souligne le président du club quimpérois. On ne comprend pas ce qu'il s'est passé. Cette bouteille, achetée il y a une douzaine d'années, était régulièrement soumise aux contrôles en vigueur. A savoir, une mise sous pression hydraulique, aux Mines, tous les cinq ans et un contrôle visuel effectué chaque année par l'un des techniciens du club.»*

Un précédent il y a vingt ans

Même surprise également du côté du constructeur de la bouteille, la société Roth qui possède deux usines en France : dans le Nord et la région lyonnaise. *«Nos produits sont testés, bien au-delà des niveaux de pression auxquels ils sont normalement soumis. Les bouteilles gonflées à 230 bars subissent des pressions de plus 400 bars en laboratoire.»* Gérard Burette, responsable qualité de l'entreprise affirme qu'il a entendu parler d'un seul cas similaire d'explosion il y a une vingtaine d'années. *«Seules les conditions de stockage peuvent être un facteur pouvant dégrader prématurément une bouteille. Celles qui sont positionnées couchées peuvent présenter des points de corrosion sur leur structure. Je serais tenté de penser que la bouteille qui a explosé ce week-end était fragilisée, non pas au niveau du culot, mais plus en hauteur, sur le cylindre ».* L'enquête qui a été confiée à la gendarmerie devra déterminer d'où vient la défaillance. De la bouteille ? De la robinetterie ? Seule l'inspection minutieuse du bloc en question permettra de répondre à toutes ces questions.